

Formation professionnelle supérieure métiers de la forêt
Examen professionnelle contremaître forestier – examen final

Consignes pour l'épreuve d'examen 2 „travail d'examen“

Bases

Le cadre pour le « travail d'examen » est défini par :

- **Règlement** concernant l'examen professionnel de contremaître forestier / contremaître forestière du 18 décembre 2014 (avec modifications du 21.12.2017).
- **Directive d'application** du règlement d'examen Contremaître forestier / contremaître forestière du 15.05.2017.

Les dispositions concernant le travail d'examen sont résumées par la présente notice. La notice comprend également des informations complémentaires concernant l'organisation.

Règlement d'examen – point 5.1.1 épreuve d'examen 2

Épreuve / Points d'appréciation		Forme de l'examen	Durée
Epreuve	2	Travail d'examen	pratique
Pos	2.1	Direction et réalisation d'un mandat préparé	3.5 h
Pos	2.2	Auto-évaluation des travaux réalisés et réflexion du candidat sur son comportement (conduite de l'équipe et des collaborateurs), sous forme d'entretien avec les experts	0.5 h

Directive d'application – point 5.4.2 épreuve 2 : travail d'examen

Lors de l'examen pratique, les candidats doivent accomplir un travail reflétant une situation concrète nécessitant de mobiliser et de combiner différentes compétences. L'examen comprend trois phases: préparation (information sur le chantier, dangers, équipement et matériel, main d'œuvre, consignes de sécurité, estimation des coûts, organisation des secours, planification et organisation détaillée), exécution du travail (selon le chantier : préparation du chantier, consignes aux collaborateurs...) et évaluation (comparaison objectifs et résultat, contrôle de la performance, évaluation, questions des experts).

Le déroulement de l'examen se fait conformément à l'ordonnance des examens. On distingue deux volets (qui correspondent aux deux positions de l'examen):

1. Direction et réalisation d'un mandat préparé (coupe de bois, intervention de soins forestiers, ouvrage forestier) en collaboration avec l'équipe. L'évaluation porte sur la préparation préalable (p. ex. organisation, identification des sources de danger, mesures de sécurité, organisation des secours, moyens techniques, calcul prévisionnel des coûts (pré-calculation), ordres de travail); la conduite (donnée d'ordres, information, instruction, encadrement et supervision des collaborateurs); le pilotage du processus (p. ex. gestion des dérangements et incidents, corrections en continu) et l'évaluation, avec l'équipe, des travaux réalisés (p. ex. résultat, déroulement du travail, collaboration).
2. Analyse et auto-évaluation des travaux (accent mis sur la phase d'exécution) et réflexion du candidat sur son comportement (conduite de l'équipe et des collaborateurs), sous forme d'entretien avec les experts.

Évaluation du travail d'examen

L'examen pratique est évalué et noté par 2 experts d'examen en fonction de la mission attribuée (objectifs, exigences, critères de réussite). Chaque point d'appréciation fait l'objet d'une note partielle.

La direction d'examen calcule la note de l'épreuve 2 à partir de ces deux notes en tenant compte de la pondération (2.1= pondération 2, 2.2= pondération 1).

Consignes concernant l'organisation de l'épreuve d'examen 2

1 – Généralités

Préparatifs

Les préparatifs et la planification nécessaire à la réalisation du travail/chantier seront terminés avant le début de l'examen et présentés sous forme de dossier simple selon le cadre fixé par la CAQ ; ce dossier est transmis à la direction de l'examen selon les indications fixés au chapitre 2 (contenu, échéance).

Equipement

- Candidat/e et collaborateurs : Habits de travail et EPI selon les normes et standards de sécurité en vigueur et en fonction des consignes internes à l'entreprise.
- Moyens techniques : Choix approprié pour les travaux à réaliser. Les moyens techniques sont en parfait état de fonctionnement et prêts à être utilisés. Ils sont conformes à l'état de la technique et répondent aux exigences de la sécurité au travail.
- Organisation des secours : Consignes, pharmacie, moyens de communication.
- Equipement radio : Un équipement radio est à mettre disposition / organiser par le candidat afin de permettre aux experts de suivre la communication entre le candidat et son équipe.

Equipe de collaborateurs

Pour la réalisation du travail/chantier le candidat dispose d'une équipe d'au moins 2 personnes, dont au maximum 1 apprenant.

Réalisation, annulation ou interruption de l'examen

Il est de la responsabilité du candidat, en cas d'intempéries persistantes, de pannes techniques etc qui empêchent le bon déroulement de l'examen d'annuler l'examen et d'en informer le chef expert au moins 24h à l'avance. Si les intempéries ou les pannes apparaissent seulement à la date fixée, avant le début de l'examen, le candidat décide sur le lieu de l'examen, éventuellement d'entente avec les experts, si l'examen peut se dérouler conformément aux directives. Dans le cas contraire, la direction des examens fixera en accord avec le candidat et les experts une nouvelle date d'examen.

Lorsqu'un examen doit être interrompu (par ex. pour assurer la sécurité) mais peut être repris de suite, l'incident est mentionné explicitement dans le procès-verbal des experts et pris en compte au moment de l'appréciation (note).

Si le candidat décide lui-même d'interrompre l'examen sans raison valable, l'examen est considéré comme non réussi (voir aussi règlement d'examen chapitre 6.4 et point 6.4.2).

2 – Préparatifs et planification de l'examen et du dossier

Le projet/chantier/travail à réaliser comme travail d'examen est à soumettre au préalable à la CAQ selon le délai indiqué par cette dernière. La CAQ valide la proposition et communique cette validation avec l'admission à l'examen final.

Avant l'examen le candidat prépare un dossier sommaire en rapport avec le travail d'examen, ce dossier comprend les informations suivantes :

- ☞ **Présentation** de cadre général
(situation, objet, contraintes, particularités, ...)
- ☞ **Mission** du supérieur ou du client (objectif, données de base, conditions cadre)
- ☞ **Documentation décrivant l'organisation et la préparation** si disponible et utile pour le mandat (plan de situation, plan de réalisation, contraintes et données techniques,

dangers, mesures de sécurité, organisation des secours, programme de travail pour l'ensemble du mandat, consignes pour les rapports, estimation des coûts ...)

- ☞ **Missions individuelles** pour les collaborateurs impliqués.

Le candidat transmettra son dossier 14 jours avant la date de l'examen à la direction des examens qui la transmet ensuite aux experts engagés.

3 – Réalisation du travail d'examen

Cadre formel fixé par le règlement d'examen (point 5.1.1)

- Structure/concept, déroulement et durée du travail d'examen :
Point d'appréciation 2.1 – réalisation (avec introduction) = 3,5 heures
Point d'appréciation 2.2 – Auto-évaluation et entretien avec les experts = 0,5 heures
- Durée totale du travail d'examen : 4 heures.
- Ce cadre est fixe et doit être impérativement respecté.

Point d'appréciation 2.1 – Diriger et réaliser le mandat préparé (durée = 3,5 h)

Cadre opérationnel

- ☞ Cette séquence démarre avec le début de la réalisation du chantier/mandat ou la reprise / suite des travaux d'un chantier/mandat déjà en cours de réalisation.
- ☞ Lors du début de l'examen, la place de travail / le chantier (coupe, surface, génie) est préparé et installé (signalisation, barrière/bâche, matériel, outils, machines).
- ☞ La réalisation du travail d'examen comprend une brève introduction (à l'intention des experts) et une brève information/instruction des collaborateurs (donnée d'ordre).

Déroulement de ce point d'appréciation

- ☞ **Ouverture** (15 à max. 30 minutes) :

- Accueil des experts, présentation de l'équipe, brève information sur l'objet.
- Organisation : Information sur l'entreprise (notamment de la fonction de la candidate et les attributions/compétences de décision du contremaître) et le rôle précis pour la réalisation du mandat.
- Information : Etat des préparatifs et de l'état actuel de la mise en chantier ou réalisation.

- ☞ **Réaliser le travail** (180 à 195 minutes)

- Information et consignes à l'intention des collaborateurs
- Piloter et conduire les travaux, collaboration active, encadrement et surveillance de l'équipe
- Bilan : évaluation sommaire du travail réalisé avec l'équipe sur le chantier (organisation, méthodes, technique, collaboration).

Point d'appréciation 2.2 – Entretien avec les experts (durée 30 minutes)

Ce point d'appréciation comprend 2 aspects :

- ☞ Autoévaluation du travail accompli par le candidat
 - Bilan (résultat atteint, comparaison objectif – résultat, découlement, qualité, etc.).
 - Réflexion du candidat sur son comportement (conduite de l'équipe et des collaborateurs).
- ☞ Questions des experts (en rapport avec les préparatifs, le chantier, la réalisation des travaux, sur le comportement du candidat, contrôle du résultat, qualité, rendement etc.).

Annexe

Supports qui servent de guide et de procès-verbal officiel aux experts.

Métier **Contremaîtresse forestière / Contremaître forestier**

Commission AQ forêt

Epreuve	2	Travail d'examen	Candidat/e			
Point d'appréciation	2.1	Direction et réalisation d'un mandat préparé en collaboration avec l'équipe. L'évaluation porte sur la préparation du chantier, la conduite de l'équipe, le pilotage du processus et l'évaluation, avec l'équipe, des travaux réalisés.	Expert 1			
			Expert 2			

version 31.01.2018

page 1

A - Présentation de la planification, du mandat et de l'état de réalisation - durée indicative 15 à 30 min. (durée totale point d'appréciation 2.1 = 3,5 h)

Points à évaluer	Indicateurs et critères a) cocher ce qui a été vu et évalué/apprécié b) tracer ce qui n'a pas été évalué (justifier dans la colonne à droite)	Procès-verbal d'examen: Noter les observations, les faits et les constats pour chaque points. Mentionner les incohérences et les lacunes par indicateur/critères	Notes partielles (entière, demie)	Pondération
A1 Présentation du chantier et du mandat aux experts	<input type="checkbox"/> Information sur le site/lieu et le contexte <input type="checkbox"/> Objectifs du mandat (raison de l'intervention) <input type="checkbox"/> Expliquer l'état, le déroulement et la préparation réalisée <input type="checkbox"/> Méthode de travail et processus (avec justification) <input type="checkbox"/> Estimation des coûts et du résultat <input type="checkbox"/> Equipe de collaborateurs (nombre, qualification) <input type="checkbox"/> Organisation du travail, répartition des tâches <input type="checkbox"/> Analyse des dangers et mesures à prendre <input type="checkbox"/> Organisation des secours <input type="checkbox"/> Dossier du mandat disponible/complet			1
	A2 Information sur les préparatifs et l'état de réalisation du mandat	<input type="checkbox"/> Explications sur l'état des préparatifs <input type="checkbox"/> Signalisation (correct et information à la population) <input type="checkbox"/> Matériel de 1 ^{ers} secours et moyens de communication sur place <input type="checkbox"/> L'installation de chantier est adaptée (ordre) <input type="checkbox"/> Les moyens techniques sont adaptés (machines, matériel) <input type="checkbox"/> Les EPI sont disponibles (complet, en état) <input type="checkbox"/> Etat actuel de réalisation du chantier et prochaines étapes		1
Note A du point d'appréciation 2.1 - (moyenne des notes partielles pondérées, arrondie à la demi-note selon dispositions RE 6.1 et 6.2.1)				

Epreuve	2	Direction et réalisation d'un mandat préparé	version	31.01.2018	page	2
B - Réalisation du mandat - temps indicatif ~ 180 minutes (durée totale point d'appréciation 2.1 = 3,5 h)						
Points à évaluer	Indicateurs et critères a) cocher ce qui a été vu et évalué/apprécié b) ne pas cocher ou tracer ce qui n'a pas été évalué (justifier dans la colonne à droite)		Procès-verbal d'examen: Noter les observations, faits et constats pour chaque points. Mentionner les incohérences et les lacunes par indicateur/critères		Notes partielles (entière, demie)	Pondération
B1 Information et consignes aux personnes engagées sur le chantier	<input type="checkbox"/> donnée d'ordre aux collaborateurs (complète, brève, pertinente) <input type="checkbox"/> donnée d'ordre spéciale (par exemple machiniste) <input type="checkbox"/> mandat de tiers engagés (p. ex. entrepreneurs) <input type="checkbox"/> donnée d'ordre pour l'encadrement des apprentis <input type="checkbox"/> organisation des secours (information et consignes) <input type="checkbox"/> information sur les dangers et les mesures adéquates <input type="checkbox"/> moyens et règles de communication (radio, langage) <input type="checkbox"/> informe/instruit l'équipe sur les particularités <input type="checkbox"/> est à l'écoute des collaborateurs et répond aux questions					
						2
B2 Pilotage et conduite du chantier; conduite, encadrement et supervision de l'équipe	<input type="checkbox"/> Participe activement au travail et fait preuve d'un comportement exemplaire (technique, protection de la santé, sécurité) <input type="checkbox"/> supervise le déroulement/processus, intervient et corrige si nécessaire (prend le temps d'observer) <input type="checkbox"/> encadre et soutient si besoin les collaborateurs individuellement <input type="checkbox"/> respecte lui-même les règles (comportement, communication) <input type="checkbox"/> identifie des comportements non conforme, intervient et corrige (santé, sécurité, collaboration) <input type="checkbox"/> identifie des erreurs techniques, intervient et corrige <input type="checkbox"/> est clairement le chef sur le chantier <input type="checkbox"/> fait preuve des compétences professionnelles et utilise les termes techniques <input type="checkbox"/> coordonne et pilote l'équipe activement <input type="checkbox"/> maîtrise les dérangements/perturbations/imprévus					
						2
B3 Evaluation des travaux réalisés avec l'équipe	<input type="checkbox"/> donne des consignes d'évaluation précises (objectif, utilité, temps) <input type="checkbox"/> conduit et stimule les collaborateur par des questions ciblées <input type="checkbox"/> fait parler et stimule chaque collaborateur <input type="checkbox"/> commence par l'évaluation technique (déroulement, méthodes, techniques) <input type="checkbox"/> ensuite par l'évaluation du comportement et de la collaboration <input type="checkbox"/> s'exprime en dernier <input type="checkbox"/> prend en compte les propositions et suggestions des collaborateurs <input type="checkbox"/> résume et synthétise les résultats <input type="checkbox"/> fait approuver des conventions fermes pour la suite					
						1
Note B du point d'appréciation 2.1 - (moyenne des notes partielles pondérées, arrondie à la demi-note selon dispositions RE 6.1 et 6.2.1)						3
Report note A du point d'appréciation 2.1						1
Note point d'appréciation 2.1 - (moyenne des notes A et B, arrondie à la demi-note selon dispositions RE 6.1 et 6.2.1)						2

Autres observations au verso de la fiche (incidents/événements/constats)

Date (jj/mm/aaaa)	Lieu	Signature expert 1	Signature expert 2

Métier Contremaître forestière / Contremaître forestier

Commission AQ forêt

Epreuve	2	Travail d'examen	Candidat/e			
Point d'appréciation	2.2	Auto-évaluation des travaux réalisés et réflexion du candidat sur son comportement (conduite de l'équipe et des collaborateurs), sous forme d'entretien avec les experts.	Expert 1			
			Expert 2			
version 31.01.2018					page 3	
Entretien avec les experts - durée selon règlement 30 minutes						
Points à évaluer	Indicateurs et critères a) cocher ce qui a été vu et évalué/apprécié b) tracer ce qui n'a pas été évalué (justifier dans la colonne à droite)		Procès-verbal d'examen: Noter les observations, faits et constats pour chaque points. Mentionner les incohérences et les lacunes par indicateur/critères		Notes partielles (entière, demie)	Pondération
Auto-évaluation par le candidats	A - Présentation/introduction					
	<input type="checkbox"/>	Présentation du mandat/chantier				
	<input type="checkbox"/>	Préparatifs et état de réalisation				
	B - Réalisation du mandat					
	<input type="checkbox"/>	Information et consignes à l'équipe				
	<input type="checkbox"/>	Conduite, encadrement et supervision de l'équipe				
	<input type="checkbox"/>	Evaluation des travaux réalisés avec l'équipe				2
Questions sur A1 Présentation du mandat et du chantier	<input type="checkbox"/>	Questions des experts concernant A1				
Questions sur A2 Information sur les préparatifs et l'état de réalisation	<input type="checkbox"/>	Questions des experts concernant A2				
Questions sur B1 Information et consignes à l'équipe (donnée d'ordre)	<input type="checkbox"/>	Questions des experts concernant B1				
Questions sur B2 Conduite, encadrement et supervision de l'équipe	<input type="checkbox"/>	Questions des experts concernant B2				
Questions sur B3 Evaluation des travaux réalisés avec l'équipe	<input type="checkbox"/>	Questions des experts concernant B3				
Comportement pendant l'entretien et réaction aux questions des experts	<input type="checkbox"/>	le candidat répond sans détours aux questions				
	<input type="checkbox"/>	en cas de doute il pose des questions pour clarifier				
	<input type="checkbox"/>	les réponses du candidat apporte une réponse aux questions posées				
	<input type="checkbox"/>	le candidat explique et argumente				
	<input type="checkbox"/>	le candidat esquivé/évitte les questions				
Note point d'appréciation 2.2 - (moyenne des notes partielles pondérées, arrondie à la demi-note selon dispositions RE 6.1 et 6.2.1)						1
Report note point du d'appréciation 2.1						2
Note épreuve d'examen 2 - (moyenne pondérée des points d'appréciation 2.1 et 2.2, arrondie à 1/10 selon dispositions RE 6.2.2)						
Autres observations au verso de la fiche (incidents/événements/constats)						
Date (jj/mm/aaaa)	Lieu		Signature expert 1	Signature expert 2		